

alternatives

LE JOURNAL

VOL.10 • NO.6 / JAN. - FÉV. 2004

UN JOURNAL POUR UN MONDE DIFFÉRENT

WWW.ALTERNATIVES.CA

Le pays est au bord du chaos. Depuis quelques mois, une série de manifestations secouent Haïti. À la grandeur du pays, plusieurs secteurs de la société expriment leur mécontentement envers le gouvernement d'Aristide, dont ils réclament la démission. Mais ces résistances, au cœur de la crise, seront-elles suffisantes pour insuffler un véritable changement dans le pays le plus pauvre des Amériques ?



PHOTO : © NORMAND BLOUIN/STOCK PHOTO

La déception de la population face au régime de Jean-Bertrand Aristide a atteint un sommet inégalé. Après qu'il eût incarné un véritable espoir de changement, le vent a tourné et Aristide est maintenant comparé à Jean-Claude Duvalier, dictateur qu'il avait fortement critiqué vers la fin des années 80. Le président réprime maintenant les étudiants, cette relève militante de gauche qui l'avait porté au pouvoir par la voie démocratique en 1990, le mouvement social, qu'il avait autrefois appuyé, et même ses amis bourgeois, jusqu'ici épargnés. Depuis le mois de septembre 2003, la répression exercée par des partisans du régime a fait quelques morts et plusieurs blessés. Mais voilà que le président Aristide annonçait, lors de la rencontre des chefs d'État du Sommet des Amériques à la mi-janvier, la tenue d'élections législatives démocratiques d'ici six mois.

La tenue éventuelle d'un nouveau scrutin ravive les craintes de fraudes parmi la population. Marquées par de nombreuses inégalités, les dernières élections de 2000, qui avaient permis le retour d'Aristide au pouvoir, avaient été largement contestées par la communauté internationale. Puisque la Constitution haïtienne ne permet pas qu'un même président se présente à deux mandats consécutifs, Aristide avait laissé temporairement le pouvoir à son bras droit, René Préval, afin de se représenter lors des élections de 2000.

Depuis trois ans, tous les mandats de l'Organisation des États américains (OEA) - visant à assurer, entre autres, la tenue d'élections sécuritaires - ont échoué. Le président n'a respecté aucune

des résolutions de l'OEA, et est perçu comme le grand responsable de la crise qui secoue Haïti aujourd'hui.

Un véritable marasme
« Par ses atermoiements, ses promesses non tenues, la communauté internationale porte aussi sa part de responsabilité dans cet échec », écrivait récemment Jean-Michel Caroit, dans le quotidien français *Le Monde*. Depuis 13 ans, le régime d'Aristide s'est traduit par un véritable marasme : augmentation du chômage, de la violence, de la pauvreté et de la corruption. Selon un rapport de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la grande majorité de la population vit en dessous du seuil absolu de la pauvreté.

Les États-Unis, l'Union européenne et les institutions financières internationales bloquent l'aide prévue pour Haïti depuis plus de dix ans. Ces mêmes organisations concluent pour-

tant à une crise humanitaire imminente. Un rapport de la Banque interaméricaine de développement confirme que les exigences conditionnelles à l'aide de la communauté internationale entraînent des difficultés : « Au total, la principale raison de la stagnation économique est la suppression des subventions et des prêts de l'étranger qui a accompagné la réponse de la communauté inter-

La polarisation est importante, et l'horizon politique d'Haïti reste nébuleux. Tant qu'Aristide s'accrochera au pouvoir, la tenue d'élections démocratiques est plus qu'incertaine.

nationale à l'impasse de la situation politique. » Devant la passivité de la communauté internationale vis-à-vis du régime d'Aristide et le maintien de cet embargo, Jean-Harry Clerveau, représentant de la

Plate-forme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), s'insurge : « Dans le contexte actuel, nous faisons aussi face à la communauté internationale, et pas seulement à Aristide. » Il affirme que la population, plutôt que le régime, est la principale victime de cet embargo.

Quelles alternatives politiques ?

À la suite de l'annonce de la tenue d'un scrutin au cours des prochains mois, plusieurs s'interrogent : « Des élections bientôt ? Pour faire quoi au juste ? », se demande M. Clerveau. Théoriquement, Aristide ne peut pas se représenter à nouveau, mais puisqu'il a déjà violé la Constitution à maintes reprises, il ne serait pas étonnant que ça se reproduise.

Mais sinon... pour qui voter ? »

Les années de violence et de répression sous Jean-Claude Duvalier (qui avait été nommé président à vie en 1971) auront permis au régime de démanteler les réseaux populaires

de résistance. Pendant des années, l'armée paramilitaire de Duvalier, les « tontons macoutes », s'est attaquée aux syndicats, aux ONG, aux associations citoyennes et aux radios communautaires. Sous Aristide, ces agressions se sont intensifiées. L'assassinat en toute impunité du journaliste de Radio-Haïti Inter, Jean Dominique, en avril 2000, en est devenu le symbole. La majorité paysanne a ainsi perdu son unique voix. Les dirigeants politiques ont été victimes d'attentats ou contraints à l'exil. Le démantèlement des initiatives populaires a été dévastateur et a considérablement nuit au développement d'une véritable alternative politique, appuyée par la majorité de la population.

À l'aube des élections promises, quelques initiatives de la société civile marquent le paysage politique. L'une d'entre elles, qui a attiré l'attention des médias internationaux, est la Plate-forme démocratique de la société civile et des partis de l'opposition. Le programme de cette coalition vise « l'amélioration des conditions de vie de tous les Haïtiens tout en accordant une priorité méritée aux besoins de la majorité ». Ce « contrat social » porte principalement sur le processus électoral en énonçant des conditions à la tenue d'élections justes et démocratiques.

Mais plusieurs se méfient de cette initiative. Certains leaders de la coalition seraient d'anciens amis du régime en place ou de riches hommes d'affaires. M. Clerveau ainsi que d'autres Haïtiens de la diaspora (qui souhaitent garder l'anonymat) croient que les instigateurs de ce regroupement profitent du mécontentement de la population envers Aristide afin de s'approprier une part de légitimité et de pouvoir. « Cette coalition qui se dit représentative de la société civile n'est pas légitime », affirme le représentant de la PAPDA. Elle ne présente pas de programme politique et ne dénonce même pas Aristide et ses dirigeants. Les organisations regroupées au sein de cette coalition sont par ailleurs si hétéroclites que les divers groupes arrivent difficilement à s'entendre sur des revendications communes.

La polarisation est donc importante, et l'horizon politique d'Haïti reste nébuleux. Tant qu'Aristide s'accrochera au pouvoir, la tenue d'élections démocratiques est plus qu'incertaine. Au cœur de cette crise, la population haïtienne, prise en otage.

Tania Vachon, collaboration spéciale

L'auteure est chargée de projets pour les Caraïbes à Alternatives.

Repères Haïti

- La capitale est Port-au-Prince. Les langues officielles sont le créole et le français.
- La population de 8 millions d'habitants est très jeune : 39 % des Haïtiens ont moins de 15 ans.
- L'agriculture occupe 66 % de la population active, les principales cultures étant le café, la canne à sucre, la banane et le cacao.



- C'est le pays le plus pauvre des Amériques, avec 75 % de la population qui vit sous le seuil de pauvreté. Seulement 37 % de la population a accès à l'eau potable.
- Les différents gouvernements haïtiens ont fait face à la réprobation internationale : depuis dix ans, les États-Unis, l'Union européenne et les institutions financières internationales bloquent l'aide prévue pour Haïti.

Quelques dates :

- 1957** : François Duvalier est élu président. Quatre ans plus tard, il s'autoproclame président à vie.
- 1971** : Son fils, Jean-Claude Duvalier, lui succède. La dictature des Duvalier, appuyée par une armée paramilitaire (les « tontons macoutes ») supprime toute opposition interne.
- Février 1986** : Chute et exil de Jean-Claude Duvalier en France et début d'une période de grande instabilité où présidents et coups d'États se succèdent.

- Décembre 1990** : Jean-Bertrand Aristide, élu président de la République, incarne l'espoir d'un changement démocratique.
- Septembre 1991** : Le gouvernement d'Aristide est renversé par un coup d'État militaire sous la direction du général Raoul Cedras.
- Septembre 1994** : Intervention militaire des États-Unis, sous l'égide des Nations unies, et rétablissement du président Jean-Bertrand Aristide.
- Décembre 1995** : René Préval, un proche d'Aristide, remporte l'élection présidentielle.
- Avril 2000** : Jean Dominique, journaliste indépendant et directeur de Radio-Haïti Inter, est assassiné.
- Novembre 2000** : Les élections législatives et présidentielles, marquées par de nombreuses irrégularités, reportent à la présidence Jean-Bertrand Aristide. Son parti, le Fanmi Lavalas, obtient une grande majorité de sièges au Parlement. Sa légitimité est vivement contestée par la communauté internationale et l'opposition nationale.
- Janvier 2004** : Le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti est marqué par des manifestations violentes contre le gouvernement.



Côte d'Ivoire : un conflit qui agonise

À première vue, le climat politique semble s'être quelque peu apaisé. La Côte d'Ivoire, en crise depuis la tentative de coup d'État en septembre 2002, tente tant bien que mal de se sortir de l'impasse. Mais derrière cette accalmie, une récente vague de massacres et la montée en puissance de milices progouvernementales qui ne laissent présager rien de bon. Portrait d'un conflit teinté de xénophobie et d'ultranationalisme.

« Le climat est à la détente. On ne voit plus les jeunes miliciens s'entraîner dans les rues comme dans le passé. » Joint au téléphone dans ses bureaux d'Abidjan, c'est ainsi que Doua Gouly, journaliste ivoirien au quotidien *Fraternité Matin* – considéré comme étant l'un des journaux les plus neutres dans le conflit – décrit l'ambiance à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. « On demeure toutefois dans l'inconnu : [...] que nous réserve demain ? L'opinion nationale est farouchement en faveur de la paix et d'une sortie de la crise. »

Élu lors d'un scrutin très contesté en octobre 2000, le gouvernement du Front populaire ivoirien (FPI) du président Laurent Gbagbo est passé très près de se faire renverser dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002. En moins de 24 heures, les rebelles du Mouvement patriotique pour la Côte d'Ivoire (MPCI), dirigé par Guillaume Soro, avaient réussi à s'emparer de la moitié nord du pays. Plusieurs positions des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) ont été attaquées. Sans l'intervention rapide des forces françaises, qui ont instauré une zone démilitarisée qui scinde le pays en deux, Abidjan aurait pu tomber.

Un mois plus tard, deux autres mouvements rebelles, le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) et le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIO) revendiquent la prise des plus importantes villes dans l'ouest du pays. En janvier 2003, à l'initiative de la France, le président Gbagbo et les rebelles signent un accord de paix en banlieue de Paris. Les accords de Marcoussis prévoient le maintien de

Gbagbo à la présidence d'un gouvernement intégrant les trois fronts rebelles, regroupés au sein du mouvement politique, Forces nouvelles (FN). Mais Gbagbo, de retour en Côte d'Ivoire, remet en question, à maintes reprises, la légitimité de ces accords. Les FANCI, las de ce conflit qui s'éternise, ont plus tard conclu d'elles-mêmes un accord de cessez-le-feu avec les Forces nouvelles, le 4 juillet 2003. Depuis, la situation de « ni paix, ni guerre » se poursuit.

Discours xénophobe

Les revendications des rebelles portent principalement sur la montée de la notion d'« ivoirité ». À la suite des élections de 1995, en pleine crise économique, le président Henri Konan Bédié a développé un discours nationaliste où les populations immigrantes – installées en Côte d'Ivoire depuis plusieurs générations, qui comptent pour 26 % de la population – sont dorénavant perçues par le gouvernement comme des « voleurs de terres et d'emplois », à l'origine de l'appauvrissement des natifs du pays.

Cette montée de l'intolérance envers les immigrants burkinabés, maliens et guinéens aura également un impact sur les Ivoiriens du nord, dont les patronymes et la langue sont souvent les mêmes que les immigrants.



Un soldat des Forces françaises, qui ont rapidement instauré une zone démilitarisée divisant la Côte d'Ivoire en deux, après la tentative de coup d'État de septembre 2002, surveille la route menant à Man, ville située dans l'ouest du pays.

Les contrôles routiers se multiplient, où les cartes d'identité de « citoyens louches » sont détruites. Aux élections présidentielles de 2000, le principal chef de l'opposition et ancien premier ministre, Alassane Ouattara, est exclu pour cause de « nationalité douteuse ». Ce scrutin, dont aucun candidat ne sort clairement gagnant, est largement boycotté par plusieurs secteurs de la population. Mais alors que Gbagbo déclare sa victoire, les « jeunes patriotes » de son parti massacrent des dizaines d'immigrants dans les faubourgs d'Abidjan.

Lorsque Gbagbo est rentré de Paris après la signature des accords de Marcoussis, l'an dernier, il a déclaré que le gouvernement avait « perdu la guerre » et devait donc accepter de

collaborer avec les rebelles. Des déclarations qui ont provoqué la colère des éléments radicaux de son parti. Plusieurs mouvements de « jeunes patriotes » ont décidé de prendre les armes et de se constituer en milices progouvernementales. Le 13 janvier dernier, les miliciens du Front de libération du Grand Ouest (FLGO, progouvernement) s'en sont pris aux ressortissants étrangers de la région de Duékoué, tuant 18 d'entre eux.

En toute impunité

Joint à Abidjan dans les jours suivants le massacre, un travailleur d'un groupe de défense des droits humains – qui désire garder l'anonymat pour des questions de sécurité – explique que les enquêteurs de son organisation avaient pu vérifier que le « FLGO agit en toute

liberté, avec le support des autorités gouvernementales ! ». Il affirme : « Gbagbo rend régulièrement hommage aux jeunes miliciens, puisque c'est à eux qu'il doit d'être encore au pouvoir. Il les reçoit même au palais présidentiel. » Un récent rapport de l'International Crisis Group, publié en novembre, fait notamment état des liens directs entre le FLGO et la femme du président, Simone Gbagbo, qui s'est rendue à de multiples reprises dans l'ouest du pays afin d'encourager les miliciens.

« Ce qui est troublant, c'est le climat d'impunité qui règne [...]. Il commence à y avoir un lien très étroit au niveau du recrutement des forces de l'ordre officielles au sein des milices », note le journaliste Doua Gouly. Tout juste avant les massacres de Duékoué, une descente des forces policières dans un quartier d'Abidjan, qui abrite une grande proportion d'immigrants, a provoqué des dizaines de blessés et d'arrestations.

Les accords de Marcoussis prévoyaient la révision, par les députés, de deux lois intimement liées au conflit actuel, concernant la nationalité et le régime foncier. Plusieurs observateurs croient que la majorité des députés serait favorable à un assouplissement des

lois nationalistes votées par le précédent gouvernement. Mais dernièrement, Gbagbo a laissé entendre que les lois pourraient être votées en référendum. « Histoire de gagner du temps, puisque les critiques disent que ces référendums ne sont pas prévus par [les accords de] Marcoussis », signale Doua Gouly. « Dans ce climat de "ni paix, ni guerre", chacun essaie de tirer le maximum de profit [...]. Les groupes extrémistes pourront en profiter pour semer la terreur lors de ces référendums », s'inquiète pour sa part le défenseur des droits de l'homme.

François L'Écuyer

L'auteur est chargé de projets pour l'Afrique à Alternatives.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CÔTE D'IVOIRE

Consolidation d'une paix fragile

23 et 24 février

Université Saint-Paul, Ottawa

Le colloque aura pour objectif de saisir les différentes causes ayant présidé à l'éclatement du conflit armé en Côte d'Ivoire, d'analyser ses enjeux régionaux, et surtout, de formuler des propositions concrètes pour un apport du Canada à une solution durable. Parmi les invités, des conférenciers de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, d'Europe et d'Amérique du Nord.

DÉBAT PUBLIC

Le rôle des médias dans la crise ivoirienne

Jeudi 26 février de 12 h à 14 h

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Invités : **M. Djegou Jérôme Bailly**, président du Conseil national de la communication audiovisuelle de la Côte d'Ivoire et **Imam Cissé Djiguiba**, directeur général de la Radio Al Bayana.

Pour plus d'informations, visitez les sites Internet suivants : www.pacweb.org et www.peacebuild.ca

Information et inscription : Emmanuel Bationo
Tél. : (613) 237-6768 Téléc. : (613) 237-6530

ORGANISÉS PAR :

Partenariat Afrique Canada • le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix
• l'Université Saint-Paul d'Ottawa

APPUYÉS PAR :

l'Agence canadienne de développement international • le ministère des Affaires étrangères
• le Centre de recherches pour le développement international • Droits et Démocratie

En direct de Mumbai

Brin d'espoir pour les dalits en Inde, porté par le FSM

MUMBAI, JANVIER 2003 – Le Forum social mondial (FSM) a pris fin le 21 janvier, au rythme des défilés multicolores et des chants revendicateurs. Théâtre de multiples débats et discours prononcés lors de cette grande foire de l'altermondialisme, le FSM 2004 aura réussi son pari : quitter sa ville-berceau, Porto Alegre, au Brésil, pour étendre à l'échelle internationale la conviction qu'« un autre monde est possible ».

Il s'est passé tellement de choses ici qu'on avait de la difficulté à penser : des centaines de kiosques, de présentations de films, d'événements dans l'événement, sans compter plus d'un millier d'ateliers. Pourtant, dans cette mégapole de 15 millions d'habitants, rien n'est simple et facile. Porto Alegre était un village en comparaison, le défi était donc de taille. Le site du FSM ressemblait à une sorte d'immense Shop Angus, un vaste ensemble d'usines désaffectées que la ville a mis à notre disposition.

Malgré les difficultés économiques, l'absence totale d'appui municipal ou gouvernemental, la couverture médiatique locale quasi inexistante et l'inexpérience des organisateurs dans la réalisation d'un événement d'une telle envergure, le FSM 2004 de Mumbai aura quand même rassemblé plus de 100 000 personnes,

pour la plupart provenant des mouvements sociaux indiens ou d'organisations internationales.

La voix de Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie et ancien vice-président de la Banque mondiale, s'est unie à celle, entre autres, de l'écrivaine et militante indienne Arundhati Roy, de l'activiste chilien Juan Somavia, mais surtout, aux voix des organisations communautaires locales, massivement présentes lors de ce grand rassemblement.

Ils étaient venus revendiquer une Inde plus juste et équitable dans un pays qui compte des milliers de « dalits ». Ces « opprimés des opprimés », appartenant aux sous-castes, ont pris la parole – certains pour la première fois de leur vie – par le chant, la danse, la musique, la poésie, faisant ainsi sauter les barrières de la langue et de la culture. Pour ces parias de l'Inde, le brin d'espoir de changement apporté par le FSM était un concept méconnu et improbable il y a encore quelques années. Ils sont maintenant rassemblés en divers mouvements très actifs, comme en a témoigné leur présence au FSM. Parmi les 260 millions de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour sur cette planète, 160 millions se trouvent en Inde.

De l'autre côté

« Tous les matins, je me réveille du mauvais côté du capitalisme », peut-on lire sur un mur de béton, situé dans un quartier populaire de Mumbai. Ce graffiti pourrait bien représenter la pensée du jour de centaines de millions d'Indiens qui, jusqu'à la fin du forum, n'auront jamais entendu parler de ce rassemblement.

En Inde, le démantèlement de la démocratie avance avec la même efficacité qu'un plan d'ajustement structurel. La mise en œuvre du projet néolibéral disloque l'existence des populations. Son marché d'un milliard d'habitants a été ouvert au forceps par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les privatisations massives et les réformes du travail chassent les paysans de leurs terres et les salariés de leurs emplois. Pendant que l'élite poursuit son voyage vers les sommets, les pauvres sont pris dans la spirale du crime et du chaos. La classe dominante traditionnelle, issue de la lutte pour l'indépendance, est en débandade, confuse, corrompue.

Mais pendant quelques jours, la ville de Mumbai a vibré aux sons des slogans portés par le militantisme et la démocratie. Alternatives a ici des partenaires exceptionnels, des gens qui ont conçu le forum bien sûr, mais qui en même temps, dans des conditions d'une incroyable adversité, portent de puissants mouvements sociaux. Ils sont l'avenir, et dans cet avenir, nous resterons avec eux.

Olik Valera et Pierre Beaudet

Les auteurs sont respectivement stagiaire du programme Furetez dans le monde et directeur d'Alternatives.



Les « dalits » (intouchables ou hors castes), constituent 17 % de la population indienne, soit environ 170 millions de personnes.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ARGENTIN

SolidarTango

Spectacle de tango avec musiciens et danseurs
15 février à 20 h

Salle Tango Libre - 1650, rue Marie-Anne Est, Montréal.
Tél. : (514) 527-5197 • Coût d'entrée : 15 \$

Billets en vente au Comité chômage de Montréal : (514) 933-3553

Cette activité est organisée dans le cadre de la campagne de solidarité avec les mouvements de chômeurs argentins, les Piqueteros.

Cette campagne est soutenue par Alternatives et par le Comité chômage de Montréal



Alternatives

Cachez ce voile que je ne saurais voir

La France a replongé dans une crise du voile. Les valeurs républicaines et laïques de l'Hexagone sont mises à mal. De plus en plus de jeunes filles se présentent dans les lycées, un voile recouvrant leur chevelure. Un phénomène qui est vécu comme une terrible offense par de nombreux Français. Pourquoi ?

Le 24 septembre, deux adolescentes, deux sœurs, lycéennes à Aubervilliers, en région parisienne, sont exclues de l'école pour cause de foulard. Lila a 18 ans, Alma, 16. Leur père, avocat, n'est pas musulman mais juif, « juif sans Dieu » se définit-il. Leur mère est kabyle, non pratiquante, non voilée.

Depuis, c'est la levée de boucliers. Partisans de la laïcité, pour la plupart, les Français ne s'entendent pas sur l'attitude à adopter vis-à-vis du foulard. Alors que certains prônent l'interdiction, d'autres, moins nombreux, continuent de penser que la tolérance est encore la meilleure arme.

En 1995, à Montréal, le cas d'une fillette portant le voile à l'école avait soulevé les passions, mais surtout engagé un débat, une réflexion, puis une prise de position officielle sur la question, en faveur de la tolérance. Ce n'était pas la laïcité que l'on considérait attaquée, mais les droits des femmes chèrement acquis par les Québécoises depuis plus de 30 ans, rappelle Yasmina Chouakri de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) : « On n'y voyait que la femme soumise, une menace pour les femmes québécoises qui se trouvaient confrontées à des valeurs opposées aux leurs. Mais depuis, elles ont vu que cela pouvait avoir une panoplie de sens. »

Une difficile comparaison
Mme Chouakri explique que depuis le 11 septembre 2001, plusieurs femmes musulmanes portent le foulard par geste politique. Une sorte de repli identitaire, l'affirmation du refus des politiques étrangères américaines. Et cette attitude, « plusieurs musulmanes s'y opposent, et je m'inclus là-dedans », commente la coordonnatrice des

comités de la FFQ, dont celui sur les communautés culturelles. Mais le phénomène existe, et plus encore en France.

« Il faut faire très attention aux comparaisons entre la France et le Québec, prévient Yasmina Chouakri. D'une part, l'école française s'appuie très fortement sur les valeurs du système républicain et laïc. D'autre part, la communauté arabe [donc en bonne partie musulmane] y est beaucoup plus importante, sans compter le facteur de proximité géographique » avec le monde arabo-musulman.

En France, l'islam est la deuxième religion en importance. Les musulmans, pratiquants et non pratiquants seraient entre 4 et 6 millions, de première, deuxième et même troisième génération. Ils sont venus principalement d'Afrique du Nord, des anciennes colonies, de territoires qui un jour ont eu la prétention de s'appeler la France. Un rapport à l'immigration, de part et d'autre, bien différent du nôtre. Plus complexe, plus empreint d'émotivité.

« En France, le port du voile est beaucoup associé aux banlieues, à l'exclusion, et c'est là que le débat prend toute son importance. »

Que cache le voile ?

Dans l'après-guerre, de véritables bidonvilles voient le jour. Maisons de carton et de tôle où s'entassent des travailleurs étrangers et leur famille. Puis ces bidonvilles sont devenus ce que l'on appelle aujourd'hui les cités, banlieues de tours de bétons. Or, « en France, le port du voile est beaucoup associé aux banlieues, à l'exclusion, et c'est là que le débat prend toute son importance », fait remarquer Yasmina Chouakri.

Le désengagement de l'État a amené la dégradation physique des cités où presque tout tombe en lambeaux. Mais ce n'est pas le plus grave. Pour Fadela Amara - initiatrice du

mouvement Ni putes ni soumises et présidente des Maisons des potes, organisations qui luttent contre le racisme - les banlieues « sont entrées dans un cycle de décomposition sociale et politique avancé. »

Dans son livre, intitulé *Ni putes ni soumises*, elle dresse de façon efficace le portrait des banlieues faites de la ghettoïsation des immigrants et de la pauvreté. Des bandes de jeunes garçons, désillusionnés, victimes de l'échec scolaire, laissés pour compte par la société, l'État et les services publics, ont instauré un véritable régime de terreur. Elle n'hésite pas

à les qualifier de mafias. Les jeunes filles sont leurs premières victimes. Ils guettent leurs faits et gestes, leur dictent leur façon de s'habiller, leur interdisent de sortir. Machisme et violence inouïe : « tournantes » (viols collectifs où le garçon fait « tourner » sa petite amie d'un copain à un autre) ; « mises à l'amende » (véritables passages à tabac) ; et assassinats, comme celui de Sohane qui, au printemps 2002, a été retrouvée brûlée vive.

C'est pour dénoncer ces horreurs et faire en sorte que cette situation change que Fadela Amara et une

poignée de filles des banlieues ont entrepris en février 2003 une longue marche sous le slogan Ni putes ni soumises. À l'arrivée sur Paris, le 8 mars, elles étaient 30 000, des hommes à leurs côtés.

La militante contre le racisme et pour le respect des droits des femmes explique comment cette violence provoque divers comportements. Certaines se maquilleront et s'habilleront de façon d'autant plus provocante qu'on le leur interdit. Mais il y a aussi des jeunes filles qui portent le voile comme une armure. « Car de fait, celles qui portent le voile ne sont jamais importunées par les garçons, qui baissent la tête devant elles : voilées, elles deviennent à leurs yeux intouchables. »

Les voiles de la dérive

À cela s'ajoute ce que Fadela Amara nomme la « dérive obscurantiste ». Des groupes islamiques sillonnent les quartiers et recrutent les jeunes à la dérive, ce qui fait une pression supplémentaire pour les obliger à porter le voile. Pour la militante « l'affaire du voile est l'illustration la plus visible et symptomatique de cette dérive ».

Lors des premiers phénomènes du voile au début des années 80, la jeune femme était partisane de la tolérance et de la non exclusion, convaincue que les valeurs républicaines enseignées dans les lycées auraient en bout de ligne le dessus. Mais aujourd'hui, Fadela Amara est pour l'interdiction : « Car l'école n'a pas su leur transmettre les outils d'émancipation leur permettant de se définir dans l'espace commun que nous partageons, chacun avec ses spécificités, dans le respect de la laïcité. »

Au Québec, ce phénomène de banlieues où s'entassent les immigrants, génération après génération n'existe pas. L'immigration arabo-musulmane, plus récente, est moindre même si elle est en croissance. La laïcité n'est pas une valeur fondamentale de notre société. Il est plutôt question de tolérance de toutes les religions. Peut-être nous sera-t-il plus facile de remporter le pari que l'accès à l'éducation est encore le meilleur moyen de combattre des pratiques obscurantistes et aliénantes, et que l'exclusion n'est pas la solution.

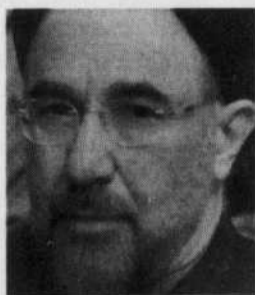
France-Isabelle Langlois



L'islam est la deuxième religion en importance en France.

Séisme politique en Iran

Après le tremblement de terre qui a détruit la ville de Bam, c'est le séisme politique qui frappe l'Iran. La crise déclenchée par le Conseil des gardiens, l'aréopage de juristes redevables au Guide suprême Ali Khamenei, a exposé les failles qui parcourent le régime islamique. Mais pas forcément au profit des réformateurs, actuellement pris entre de puissantes tenailles.



Mohammad Khatami, président

Le Conseil des gardiens a disqualifié 3 600 candidats aux élections législatives du 20 février prochain, sur un total de 8 150 participants (dont 80 députés sortants). Or, malgré la désaffection populaire à l'endroit d'un gouvernement réformateur incapable de résister aux offensives de la faction conservatrice minoritaire, cette dernière ne pouvait pas compter que sur l'abstention massive de la population pour s'assurer une majorité. Il lui fallait truquer aussi le processus de mise en nomination.

Le refus de la télévision d'État de parler de cette crise ajoute à la déconfiture du régime. L'occupation du Parlement par les députés visés et la levée de boucliers parmi les adhérents de la réforme - dont une

importante fraction du clergé - ont refroidi les ardeurs des conservateurs. Si le Conseil ne revient pas sur sa décision, ce qui représenterait une défaite politique de taille, le risque que la population boude le scrutin est plutôt élevé. Ainsi, les conservateurs se donneraient une majorité factice à la chambre. Un tel événement conduirait à l'isolement total du président Mohammad Khatami, déjà vivement critiqué pour son attentisme. Il sonnerait le glas du mouvement réformateur parlementaire, déjà passablement amoichié par son incapacité à apporter une solution aux problèmes engendrés par l'inflation et le chômage. En revanche, il laisserait la faction conservatrice porter l'odieux et la responsabilité de la gestion de la crise.

Un fin stratagème ?

D'autres y flairent un fin stratagème pour stimuler les ardeurs des citoyens. Sous ce jour, la disqualification des candidats ne serait qu'un vulgaire marchandage grâce auquel le Guide obligerait le Conseil des gardiens à réviser symboliquement sa position et à reconduire les députés exclus dans leur fonction, tout en laissant de côté les autres. Il montrerait non seulement son emprise sur le jeu politique, mais se poserait en arbitre. Si tel était le cas, l'engouement des citoyens pour la démocratie serait restauré, prétend-t-on, et la participation ne s'affaiblirait pas. Les apparences seraient ainsi sauvées, notamment celle d'une certaine démocratie conçue en termes de jeu parlementaire. Tel est le sens de la décision du président Khatami de refuser la démission de certains membres de son Conseil de ministres.

Que la crise soit immédiate et grave, ou potentielle, la République islamique s'enfoncé dans un processus de « réingénierie » qui risque de donner plus de pouvoir aux forces autoritaires non-élues à long terme, mais aussi d'anéantir les forces de la réforme politique dans l'immédiat.

Les députés ont voulu, par leurs moyens de pression, provoquer une rupture avec le système, gagnant ainsi l'appui des citoyens. Mais devant l'occupation du Parlement, les citoyens n'ont pas jugé bon de réagir. Personne n'est venu à la « maison de la nation » les soutenir. Un geste qui visait à reprendre l'initiative a sombré dans l'indifférence et le cynisme. « Trop tard », nous a déclaré un des militants de la réforme de la première heure.

Si, dans un geste de mansuétude, le Guide lui-même renversait la vapeur par le biais d'une intervention modérée, le jeu parlementaire pourrait reprendre et les élections auraient lieu. Mais ce jeu resterait strictement confiné à la chambre, et à la merci du Conseil, d'un intégrisme exemplaire, qui passe toute loi au peigne fin. Le nouveau Parlement, édenté, voire humilié, ne pourrait plus s'opposer à la mainmise des conservateurs sur les grands dossiers de l'heure : celui de la mise à jour de la réforme à la sauce néolibérale, et celui d'un règlement à l'amiable avec le « Grand Satan » d'antan, les États-Unis.

Fred A. Reed

L'auteur, qui est présentement en Iran, est journaliste et spécialiste du Moyen-Orient.

ET SI L'ÉCOLE SECONDAIRE IDÉALE EXISTAIT ?

La nouvelle école secondaire Le Vitrail :

Une petite école unique où l'anonymat est tout simplement impossible.

Faites vite ! Le nombre de places est limité.

Inscription et procédure d'admission : (514) 596-4650.

Consultez la fiche descriptive de l'école :

www.csdm.qc.ca

(Cliquez sur Établissements scolaires, puis sur Secondaire, puis sur Fiche)



Commission
scolaire
de Montréal

Billet

Les villes montent au front



Ariane Émond

Paul Martin semble vouloir s'intéresser au sort des villes. Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver plus particulièrement... À Winnipeg aussi, sans doute. Le maire Glen Murray est, jusqu'à ce jour, l'ambassadeur le plus éloquent des « villes créatives » dont on souhaite qu'elles aillent au-delà du slogan, très à la mode depuis quelque temps. Au Canada, 20 millions de gens vivent en ville (85% de la population). Au Québec, la moitié de la population habite dans la région métropolitaine de Montréal, qui génère la moitié du produit intérieur brut (PIB) québécois. Les enjeux économiques, sociaux et culturels qui confrontent les villes méritent amplement qu'on s'attarde à leur sort et à leurs projets. Ces entités initialement créées pour dispenser quelques services de proximité croulent sous des responsabilités nouvelles alors qu'elles n'ont ni les moyens financiers ni la stature politique nécessaire pour agir de façon déterminante.

Les gouvernements supérieurs, et plus particulièrement les provinces dont elles relèvent, laissent depuis longtemps les grandes villes à leur sort comme si elles devaient trouver seules réponses à des problèmes de développement qui risquent de devenir endémiques comme la lutte à la pauvreté, le renouvellement des infrastructures, le déploiement de mécanismes adéquats pour faciliter l'immigration, le transport en commun, etc. À cet égard, l'entrevue de Jean Charest avant Noël avec Dominique Poirier à l'émission Le Point, sur les ondes de Radio-Canada, était à la fois symptomatique et inquiétante. Le premier ministre a répété deux fois plutôt qu'une que les problèmes de Montréal étaient les problèmes de Montréal, pas les siens... Que ce n'était pas au gouvernement du Québec de les régler...

Quoiqu'il ressorte de la rencontre de la semaine dernière à Toronto, il est clair que l'enjeu des villes est désormais inscrit à l'agenda canadien en lettres majuscules. Mais quelle décentralisation des pouvoirs veut vraiment le fédéral? Gagner de nouveaux champs de compétence sur les provinces ou aider les villes à gagner en pouvoir sur leur avenir?

Les provinces sont braquées et réfractaires à l'idée que les enjeux urbains soient discutés par les élus des trois paliers de gouvernement : fédéral, provincial et municipal. Pourtant, les grands problèmes urbains ne pourront se régler que de manière transversale, avec tous les partenaires concernés.

Mais quelle vision les villes ont-elles de leur gestion pour les 20 prochaines années? Dans le discours des villes, il manque un aspect fondamental : les citoyens. Les villes ne pourront continuer d'être planifiées et dirigées uniquement par des élus préoccupés par les prérogatives immédiates. Au Canada, Guelph, Toronto et Québec ont commencé à mettre en place un embryon de démocratie participative qui tient compte de l'idéation, de la capacité de citoyens avertis d'indiquer des pistes d'avenir et l'attribution des fonds publics. L'avenir des villes passe sans doute par là.

Par les temps qui courent, si les villes ont besoin d'aide et de concertation avec les autres instances gouvernementales, elles doivent aussi repenser leur principe de gouvernance, et aller chercher l'appui de leurs citoyens pour se réinventer.

Parmi les facteurs de réussite des villes intermédiaires qui ont émergé ces derniers temps comme villes de savoir, de qualité de vie, de culture à l'échelle mondiale (pensons à Barcelone, Lyon, Boston ou Dublin...), deux éléments ont joué un rôle structurant et équilibré : un grand apport de la société civile et un grand investissement de leur État.

L'auteure est directrice générale de Culture Montréal.



Le fiasco du Sommet des Amériques de Monterrey

Le Sommet extraordinaire réunissant les 34 chefs d'État et de gouvernement des Amériques tenu à Monterrey, au Mexique, les 12 et 13 janvier, n'a atteint aucun des objectifs fixés au départ. Pour saisir l'ampleur de cet échec, il faut revenir sur le contexte de la convocation de cette rencontre et sur les résultats attendus.

Ce sommet avait été convoqué à l'instigation de l'ancien premier ministre, Jean Chrétien, en septembre 2002, histoire de faire le point depuis le troisième Sommet des Amériques tenu à Québec, en avril 2001. Un deuxième objectif était de préparer l'ultime phase des négociations qui mènerait à ce qui devrait être le quatrième et dernier Sommet des Amériques, prévu pour le printemps 2005, en Argentine. Les raisons évoquées à l'appui d'une telle convocation étaient de trois ordres : politique, économique et idéologique.

Au niveau politique, alors que les Amériques étaient confrontées à deux crises majeures en 2001, au Pérou et en Haïti, ce nombre était entre temps passé à près d'une dizaine, dont les crises les plus importantes se situaient au Venezuela, en Colombie, en Équateur, en Bolivie, au Guatemala, de nouveau en Haïti et, surtout, en Argentine. Au niveau économique, la situation s'était nettement dégradée depuis deux ans et la croissance avait même été négative dans l'ensemble des Amériques, à -1,5 %, en 2003. Enfin, au niveau idéologique, le consensus autour des vertus réparatrices du marché semblait de jour en jour plus fragile.

La ZLÉA mise de côté

C'est ainsi que la stratégie retenue au départ a consisté à écarter la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) des discussions et à concentrer plutôt l'attention sur les nombreuses autres dimensions de l'intégration qui avaient fait l'objet des engagements souscrits par les chefs d'État et de gouvernement dans la Déclaration de Québec et dans le Plan d'action, adopté en 2001. Aux yeux du gouvernement canadien, le Sommet extraordinaire devait porter sur « les façons de raviver la confiance publique dans notre hémisphère et de renouveler l'engagement, d'approfondir la coopération hémisphérique à travers l'éventail de nos valeurs communes, dont la croissance avec équité, le développement social et la gouvernance démocratique ».

Or, c'est précisément parce que cette stratégie de contournement avait fait l'objet d'un consensus avant le sommet, que l'attitude du président Bush est apparue fort indécise aux yeux de plusieurs délégations. Ce dernier est revenu à la charge pour revoir les termes du compromis négocié entre les États-Unis et le Brésil lors de la huitième Réunion ministérielle de la ZLÉA tenue à Miami, en novembre 2003. Mais ce fut peine perdue. Si la déclaration du sommet de Monterrey (appelée Déclaration de Nuevo Leon) consacre un paragraphe à la ZLÉA, c'est tout au plus « pour prendre note avec satisfaction des résultats équilibrés obtenus » lors de la réunion de Miami.

Quant au reste, c'est-à-dire aux nombreux engagements qui font, cette fois encore, l'objet de la déclaration finale, on ne voit pas pourquoi ils échapperaient aux critiques qui ont été adressées aux déclarations et aux plans d'action antérieurs. Dans son bulletin publié ce mois-ci, la Fondation canadienne pour les Amériques souligne que le

Plan d'action de Miami comprenait 23 initiatives décomposées en 164 lignes d'action différentes, tandis que le plan de Santiago en comprenait 141, et celui de Québec, 245. Or, la Déclaration de Nuevo Leon a trouvé le moyen d'ajouter de nouvelles lignes d'action, en particulier, des actions touchant à la sécurité, au terrorisme et à la corruption. Cette habitude de tout vouloir couvrir mine considérablement la crédibilité du processus, au moins pour deux raisons. La première, parce que, comme le rappelle le correspondant du *Miami Herald*, Andres Oppenheimer, ceux qui sont responsables de la rédaction de ces déclarations ne sont pas les ministres des Finances, qui seraient en mesure d'allouer des ressources à la réalisation d'objectifs précis, mais les ministres des Affaires extérieures, qui n'en ont pas. La seconde, parce que le suivi des engagements souscrits d'une déclaration et d'un plan d'action à l'autre n'est pas assuré.

L'écart se creuse

Mais le principal échec du Sommet extraordinaire de Monterrey pour les États-Unis et pour ses organisateurs – le Mexique et le Canada – n'est pas là. Il réside dans l'incapacité du président Bush à jeter les bases d'un nouveau consensus susceptible de combler le fossé qui séparent désormais les partenaires du Nord et ceux du Sud des Amériques.

En revanche, pour les participants qui remettaient en cause les dogmes de la libéralisation extrême des marchés à l'avantage des économies du Nord – et qui réclamaient une intégration à géométrie variable, comme le Brésil, l'Argentine et le Venezuela, entre autres – le Sommet extraordinaire aura sans doute été, sinon une victoire, à tout le moins un jalon important dans la reconnaissance de leur droit à contrôler les formes et les modalités de leur développement économique et social.

Enfin, il faut sans doute voir dans les deux rapprochements effectués en marge du sommet par le président Bush avec le Mexique d'un côté (sur la question des travailleurs sans papier) et avec le Canada de l'autre (sur la question de la participation des entreprises canadiennes à la reconstruction de l'Irak), une stratégie visant à resserrer davantage les liens avec ses deux partenaires, tout en esquissant les questions les plus litigieuses, comme le dossier du bois d'œuvre ou celui de l'immigration illégale. En retour, pour les deux pays concernés, ce rapprochement risque de miner encore davantage la légitimité de leurs prétentions multilatérales.

Dorval Brunelle, collaboration spéciale

L'auteur est directeur de l'Observatoire des Amériques de l'UQAM.

1 Ministère des Affaires extérieures et du Commerce international, *De Québec à Monterrey : le Canada et le Sommet des Amériques*, Ottawa, 16 décembre 2003, p. 2.

ÉDUCER AUX DROITS, AGIR POUR LES DROITS

SÉMINAIRE SUR L'ÉDUCATION AUX DROITS

LES 27 ET 28 FÉVRIER 2004
AU CENTRE 7400

7400, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL.

CONFÉRENCES DE

Peter LEUPRECHT, professeur à la faculté de droit de l'Université McGill, ex-directeur des droits de l'homme et ex-secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe et de

Jean HÉNAIRE, École, instrument de paix

PANELS, ATELIERS ET ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANT-ES.

Ce Séminaire s'adresse à toutes les personnes actives dans les mouvements sociaux (organismes communautaires et syndicaux, organisations de femmes, organisations de solidarité internationale, etc.) et dans les institutions publiques, qui s'intéressent d'une façon ou d'une autre à l'éducation aux droits.

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR TOUTES LES DÉTAILS. INSCRIPTIONS AVANT LE 20 FÉVRIER. PLACES LIMITÉES.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 20\$ • INSTITUTIONS 50\$

TEL. : 514-849-7717 / COURRIEL : seminaire@liguedesdroits.ca
SITE INTERNET : www.liguedesdroits.ca

Organisé par la Ligue des droits et libertés et la Fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits, en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, le Centre québécois de formation pour les jeunes en matière des droits humains (CQF), Amnesty internationale, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Jeunesse noire en action et le Service interculturel collégial. Avec le soutien financier du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) et de la Fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits.



alternatives LE JOURNAL

Ce journal est produit par Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international, en partie grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contenu n'engage en rien ce dernier organisme. Tirage : 43 500 copies. Ce numéro du journal Alternatives est distribué de façon indépendante et publié dans l'édition du 28 janvier 2004 du quotidien Le Devoir. La reproduction des textes est autorisée. Veuillez mentionner la source.

COORDINATION : Daphnée Dion-Viens — RÉDACTION : France-Isabelle Langlois et Daphnée Dion-Viens — COMITÉ DE RÉDACTION : Catherine Binette, Alexandra Gilbert, Chad Lubelsky, Catherine Pappas et Fred A. Reed — BILLETISTES : Francis Dupuis-Déri, Ariane Émond, Gil Courtemanche — CHRONIQUEURS CULTURELS : David Homel et Stanley Pêan — RÉVISION DES TEXTES : Gilles McMillan et Réjane Bérebeck — INFOGRAPHIE : Brigitte Beaudet

ALTERNATIVES

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre Beaudet — DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS : France-Isabelle Langlois
Montréal — 3720, avenue du Parc, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2J1 • Tél. : (514) 982-6606 Fax : (514) 982-6122
Québec — 266, rue Saint-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 • Tél. : (418) 521-4000 Fax : (418) 521-4000
Courriel : commentaires@alternatives.ca • Site Internet : www.alternatives.ca

Quel avenir pour nos garderies ?

Tout le monde en a entendu parler : depuis le 1^{er} janvier, les frais de garde dans les centres de la petite enfance (CPE) sont passés de 5 à 7 dollars par jour. Mais le débat provoqué autour de l'augmentation des coûts a eu pour effet de passer sous silence d'autres dispositions contenues dans la nouvelle loi 32, adoptée sous le bâillon en décembre. Selon plusieurs intervenants du milieu, c'est toute la vision du réseau des CPE qui est remise en question par le gouvernement Charest.

« On est en train de bousiller la politique familiale [adoptée en 1997]. La famille ne devient plus une responsabilité de notre société, mais des parents seulement ! », s'inquiète François Lantier, directeur du CPE Le Jardin Bleu, à Québec.

La politique familiale, adoptée par le gouvernement de Lucien Bouchard, se voulait un outil afin de placer les enfants et la famille au cœur des priorités nationales. D'où l'instauration d'un programme qui permet à des centres de la petite enfance, gérés par des parents bénévoles, de fonctionner avec les subventions de l'État. Une politique novatrice et progressiste, portée par le milieu communautaire, qui s'est battu pendant plus de 20 ans pour arriver à concrétiser ce projet. Mais la loi 32 vient brouiller les cartes.

Ouvrir la porte au privé

Plusieurs dispositions de la loi 32 font affirmer aux différents intervenants du réseau des CPE que la vision mise de l'avant par la politique familiale de 1997 est menacée. En plus de l'augmentation des frais, c'est surtout le développement de places dans les garderies privées qui est remis en question. « La plus grosse erreur [de la loi 32] est de mettre sur le même pied d'égalité les garderies privées et les CPE », affirme M. Lantier. On oublie le concept de mission sociale associée au CPE : nous sommes beaucoup plus qu'un service de garde. Il rappelle que les CPE, qui ne sont pas motivés par la quête du profit, offrent une gamme de services aux enfants qui vont au-delà du simple service de garde conventionnel.

En accordant des subventions aux garderies privées leur permettant d'accueillir des enfants au coût de 7 dollars par jour, le gouvernement espère ainsi développer jusqu'à 1 800 nouvelles places en garderie pour répondre aux problèmes des listes d'attente. Une quarantaine de nouvelles places devraient être disponibles d'ici Pâques cette année, selon les informations obtenues par *Le Soleil*.

Du côté de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE), on reconnaît le besoin de créer de nouvelles places, mais on craint que le développement se fasse « de façon anarchique ». À la ministre Thérèse, qui a affirmé en septembre que le réseau des garderies privées était « plus vite » pour créer de nouvelles places, Hélène Potvin, présidente de l'AQCPPE, rappelle qu'entre 1997 et 2003, 82 752 places ont été créées (dont la grande majorité en CPE), doublant ainsi la capacité du réseau. Ce travail a été fait en concertation avec le milieu local, afin de répondre aux besoins spécifiques des régions. Selon elle, la précipitation du gouvernement pourrait venir contrecarrer ces efforts.

Vers une optimisation maximale

En vertu de la loi 32, le gouvernement peut maintenant retirer des places accordées à un CPE pour les attribuer ailleurs, au public ou au privé, dans le cas où la création de nouvelles places ne respecterait pas le délai déterminé ou lorsque ces dernières seraient inoccupées.



Le réseau des centres de la petite enfance accueillait 146 600 enfants en 2002.

L'AQCPPE déplore cette mesure, qu'elle considère comme étant punitive et onéreuse. « S'il y a trois places de disponibles au sein d'un CPE, pourquoi le CPE ne pourrait-il pas lui-même réalouer celles-ci en fonction des besoins régionaux ? Pourquoi doit-on passer par le gouvernement ? s'interroge Hélène Potvin. On ne sait absolument pas sur quelles bases cette redistribution

se fera. » L'association affirme que la récupération de places non développées entraînera des coûts pour le gouvernement, qui devra rembourser au promoteur les dépenses engagées sur la base de l'autorisation accordée à la création de places.

D'autres modifications ont aussi été introduites dans la loi afin de maximiser l'occupation dans les services

de garde : les subventions sont maintenant accordées seulement si le nombre maximum d'enfants inscrit au permis (calculé en terme d'espace) est respecté, alors qu'avant, les CPE devaient respecter un pourcentage d'occupation des places indiquées sur le permis. Une nouvelle mesure qui limite la flexibilité nécessaire afin de répondre aux besoins spécifiques des petits et de leur famille, déplore l'AQCPPE dans son mémoire sur le projet de loi 32, déposé en décembre devant la Commission des Affaires sociales. Afin d'intégrer graduellement un poupon ou d'accueillir un enfant ayant des limitations physiques, par exemple, un CPE doit parfois modifier la taille de ses groupes ou l'organisation du travail. Un ajustement qui est rendu plus difficile avec ce nouveau cadre légal.

Un chèque en blanc

La loi 32 accorde beaucoup de latitude au gouvernement. Et c'est ce qui est jugé inquiétant par l'AQCPPE. « C'est un véritable chèque en blanc ! », affirme Hélène Potvin. Les paramètres des dispositions comprises dans cette loi ne sont pas définis, et aucun processus de consultation n'est requis pour encadrer le gouvernement.

Le principe d'indexation périodique des frais de garde en est un exemple. La loi ne précise pas à quelle fréquence se fera cette hausse progressive des coûts, ce qui entraînera une incertitude dans le budget familial, craint l'AQCPPE.

À la suite de l'adoption de la loi 32, le gouvernement a annoncé l'adoption d'une nouvelle politique familiale au cours du printemps 2004. Le prochain défi pour les intervenants du milieu des CPE consiste donc à se tailler une place dans l'élaboration de cette politique. « Mais avec l'expérience que l'on vient de vivre, nous avons beaucoup de craintes », conclut Hélène Potvin.

Daphnée Dion-Viens

À lire sur unseulmonde.ca

Changement de cap en matière d'immigration

Tel qu'annoncé par Paul Martin, le vent de changement souffle déjà. Le 12 décembre, des responsabilités concernant la loi sur l'immigration ont été transférées de Citoyenneté et Immigration Canada vers l'Agence des services frontaliers, qui relève du tout nouveau ministère de la Sécurité publique. Un changement qui démontre une nouvelle attitude envers les nouveaux arrivants selon le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), qui rappelle que le système actuel est déjà loin d'être sans faille.

À 25 ans, Ahmed n'a jamais eu de citoyenneté. Désespéré par les conditions de vie misérables du camp de réfugiés au Liban où il a vécu depuis sa naissance, Ahmed est arrivé au Canada, pays reconstruit pour son ouverture envers les réfugiés.

Cette réputation n'est pas sans fondement. Le traitement que le Canada réserve aux réfugiés est enviable comparé à plusieurs autres pays. La détention des revendicateurs du statut de réfugié, par exemple, est rare. Mais le système canadien souffre aussi de lacunes. Avec le changement mis en place par Paul Martin, la situation risque de se détériorer.

Le gouvernement fédéral transfère les opérations de l'exécution de la loi sur l'immigration qui comprend les renvois, la détention et les enquêtes à la nouvelle Agence des services frontaliers. Le Canada suit ainsi l'exemple des États-Unis, dont les services d'immigration relève du Département de la sécurité intérieure. Même si au Canada, la plupart des services d'immigration demeurent à Citoyenneté et Immigration Canada, « le gouvernement semble prêt à sacrifier les intérêts des demandeurs du statut de réfugié afin de répondre aux pressions de la part des États-Unis en faveur d'une harmonisation des politiques avec celles qui sont en vigueur au sud de la frontière », peut-on lire dans un communiqué du CCR.

Selon le Conseil, en plaçant les demandeurs du statut de réfugié sous la responsabilité de la ministre de la Sécurité publique, le gouvernement déclare publiquement qu'il considère les demandeurs comme une menace à la sécurité, plutôt que comme des personnes qui nécessitent la protection du Canada. « Comment peut-on s'attendre à ce qu'une agence soit crédible en ce qui concerne la protection des réfugiés, alors que son mandat premier est l'exécution de la loi et l'interception des personnes à la frontière ? », s'interroge Nick Summers, président du CCR. Une critique qui vient s'ajouter à celles déjà formulées à l'endroit de notre système d'immigration.

Accès restreint

La demande d'Ahmed a récemment été refusée et la décision est finale. « Le Canada est le seul pays développé à ne pas avoir de droit d'appel lorsqu'une demande d'asile est refusée », explique Rabie Masri, militant au sein de la Coalition contre la déportation des Palestiniens. Les revendicateurs n'ont qu'une chance de présenter leur cas.

Depuis le 28 juin 2003, cette décision peut être prise par un commissaire alors qu'auparavant, les revendicateurs étaient entendus par deux membres du tribunal. Le sort de ces personnes dépend donc entièrement du jugement d'une seule personne. En juillet, deux frères palestiniens venant du même camp de réfugiés au Liban ont comparu devant deux personnes différentes. L'un a été accepté comme réfugié, l'autre refusé.

Ahmed fait également partie du tiers des demandeurs du statut de réfugié qui arrivent par les États-Unis. Ces derniers seront bientôt touchés par une autre mesure, fortement contestée, visant à augmenter la sécurité contre le terrorisme. En vertu de l'accord du « pays tiers sûr » signé entre le Canada et les États-Unis en juin 2002, le Canada aurait le droit de renvoyer des personnes à la frontière américaine sans même leur fournir l'opportunité de demander refuge au Canada. Selon le CCR, cette mesure, qui n'a pas encore été mise en vigueur, aura comme effet de fermer la porte à plus d'un tiers des revendicateurs d'asile au Canada qui arrivent via les États-Unis sans toutefois augmenter la sécurité frontalière.

Selon Janet Dench, directrice du CCR, si le Canada a une bonne réputation à l'échelle mondiale, c'est simplement parce que la situation internationale est aberrante. « La satisfaction de soi peut être dangereuse, explique-t-elle, surtout lorsque nous avons un programme qui empiète sur des droits humains. »

Meera Karunanathan

Cet article est tiré du site Internet Unseulmonde.ca, le portail de la société civile québécoise et canadienne. Un projet appuyé par Alternatives.

Répertoire des mouvements sociaux

Un nouvel outil global pour la mondialisation des résistances

www.social-movements.org/fr

LES ACTIVITÉS D'ALTERNATIVES

À Montréal :

RENCONTRE PUBLIQUE
De retour de Mumbai : où s'en va le Forum social mondial et le mouvement altermondialiste ?

JEUDI 12 FÉVRIER À 19 H 30

Dans les locaux d'Alternatives
3720 avenue du Parc, 2^e étage

Avec, entre autres, Pierre Beaudet et Monique Simard, directeur et présidente d'Alternatives

Information : (514) 982-6606 poste 2237

CONFÉRENCE

L'expérience de Cuba dans le mouvement altermondialiste

MERCREDI 18 FÉVRIER À 19 H

À l'UQAM (salle à confirmer)

Avec Leonel Gonzalez, secrétaire des relations internationales de la Centrale des travailleurs et travailleuses de Cuba (CTC) et Manuel Montero, conseiller aux relations internationales de la Centrale des travailleurs et travailleuses de Cuba (CTC).
Information : (514) 982-6606 poste 2252

À Québec :

ATELIER

La démocratie participative... un outil d'inclusion

Disponible sur demande pour les groupes et sur inscription pour les individus - Gratuit
Information : (418) 521-4000

Alternatives
... pour un monde différent

Vous avez un poste à combler au sein de votre entreprise

Alternatives peut vous proposer des candidats issus de l'immigration, répondant à vos besoins dans tous les domaines.

Nous vous offrons ce service d'employabilité, adapté à vos exigences, pour une période allant jusqu'à six mois, avec une subvention salariale.

Vous n'avez qu'à contacter Khedija Mounib au (514) 982-6606 poste 2238 khadijam@alternatives.ca

www.alternatives.ca

Livres

ESSAI

Les mirages de l'aide internationale

Par le professeur et consultant, David Sogge

Avec cet ouvrage choc, David Sogge dresse un portrait réaliste de la situation de l'aide internationale au développement. Bien qu'il y souligne avec conviction les limites, les enjeux et les défis qui pèsent sur l'industrie de l'aide après un demi-siècle d'action, il donne à voir qu'un nouveau modèle peut exister, que même s'il prend l'eau, le bateau peut être sauvé !

Par le biais d'exemples concrets et bien documentés, ce chercheur au Transnational Institute d'Amsterdam soulève plusieurs questions de fond sur les modes de fonctionnement de cette industrie, sur les principes mêmes de l'aide et les objectifs réels des pays participants. Il procède à une véritable radiographie des structures du système, présente « la chaîne de distribution », les joueurs, les idéaux et les vrais objectifs qui soutiennent les actions de même que les véritables bénéficiaires. On y découvre ainsi l'évolution des concepts et des entreprises qui ont orienté l'aide depuis ses débuts tout comme les conséquences de ces changements sur les États bénéficiaires. Empreint d'un certain optimisme, Sogge termine son livre en posant une série de questions sur l'avenir de l'aide et laisse entrevoir des pistes de solutions à la situation actuelle.

Un petit livre pertinent et accessible, qui vient de paraître en français, dont on n'a pas fini d'entendre parler. Pour les curieux, autant que pour les critiques, de notre monde moderne.

Christian Bolduc

LES MIRAGES DE L'AIDE INTERNATIONALE. QUAND LE CALCUL L'EMPORTE SUR LA SOLIDARITÉ, David Sogge, Montréal, Écosociété, collection Enjeux Planète, 2003, 330 pages.

ROMAN

Le complexe de Di

De l'auteur chinois, Dai Sijie

Après avoir perverti une tailleur modeste avec la littérature française dans Balzac et la petite tailleur chinoise, Dai Sijie, s'amuse, dans Le Complexe de Di, à déployer un autre interdit dans une Chine en mutation : la psychanalyse. Muo doit trouver une vierge pour le terrible juge Di. Il espère ainsi attiser la pitié du juge pour une amie emprisonnée à la suite de publications de photos interdites. Simple, n'est-ce pas ? Et pourtant...

Il y a la Chine. Des personnages. Et la psychanalyse. Cette Chine époustouflante, campée entre passé et modernité, aux accents parfois mythiques, d'autres fois franchement kalfaiens... Il y a ce train qui sillonne une Chine touchée par le temps, le marché des femmes de ménage, la salle des livres interdits de la « commission antipublications clandestines » et les parties de mah-yong du juge Di... L'Embaumeuse, puis une rigide représentante de l'État, les Lolos-pilleurs-de-train, Petit-Chemin, la vierge promise et les vertus du concombre de mer. Mais surtout, tout cet arsenal freudien qui ne peut dompter aussi facilement les propres pulsions du disciple de Freud.

Plein d'humour, parfois teinté de cynisme, Le Complexe de Di a le mérite de faire cohabiter deux des courants les plus marquants du XX^e siècle : le communisme et la psychanalyse. À lire.

Alexandra Gilbert

LE COMPLEXE DE DI, Dai Sijie, Paris, Éditions Gallimard, 2003, 347 pages.

ESSAI

Les mensonges de la guerre en Irak

Du militant Robert Turcotte

Alors que la coalition américaine s'enlise en sol irakien, l'ouvrage Les mensonges de la guerre en Irak propose un retour sur le discours ayant justifié cette guerre, et surtout, un regard sur l'invasion américaine, vue de l'intérieur.

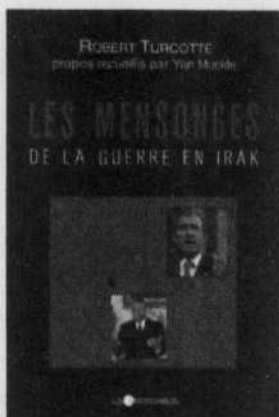
Le Québécois Robert Turcotte est arrivé à Bagdad en mars dernier, alors que les premières bombes pleuvaient sur l'Irak. Dans ce récit, il raconte, entre autres, les réflexions des civils irakiens rencontrés, le travail effectué par les observateurs internationaux et les manœuvres hollywoodiennes de l'armée américaine, lors de la prise de la capitale.

À la fois récit et travail de recherche, ce livre relate d'abord le parcours d'un militant, mais fournit aussi une foule d'informations sur les dessous de cette guerre, appuyées par de multiples sources et une analyse bien documentée.

Robert Turcotte nous livre une portion de la réalité à laquelle a été confronté le peuple irakien, qui a survécu à trois guerres et un embargo en 20 ans, coincé entre un dictateur et un empire en extension.

Sébastien Bouchard, collaboration spéciale

LES MENSONGES DE LA GUERRE EN IRAK, Robert Turcotte, propos recueillis par Yan Muckle, Montréal, Éditions Les Intouchables, 2003, 192 pages.



Invitation pour un voyage intelligent sous le soleil

Ils et elles sont sept sur scène. Ils mélangent sonorités nord-africaines et occidentales, tradition et modernité, chansons à textes et rythmes dansants. Ce sont les derniers gagnants du concours des Francouvertes, Syncop. Pour le leader du groupe, Karim Benzaid, tout se résume à « faire la fête intelligemment ».

Karim Benzaid est arrivé à Montréal en 1998. De son Algérie natale, il a voulu partir comme beaucoup de jeunes de sa génération, parce que la situation politique est instable et qu'économiquement, il n'y a pas grand avenir. Pourquoi le Québec ? Parce qu'on y parle français et que la France, ce n'est plus possible pour les Maghrébins. « C'est une des rares terres d'accueil qui existent encore », ponctue le jeune chanteur, parlant du Canada. Cinq ans plus tard, Karim ne regrette aucunement son choix, ni d'être parti ni d'être ici, même par 25° sous zéro, en plein mois de janvier, alors qu'à tous, l'hiver nous paraît encore bien long. « Je n'ai qu'à venir ici et je me sens sous le soleil », claironne le jeune homme tout sourire. Et d'un bras circulaire il montre l'amoncellement d'objets orientaux de tout acabit qui nous entourent. Nous sommes dans la boutique d'un copain, ancien membre du groupe, sur l'avenue du Mont-Royal. « C'est la caverne d'Ali Baba, ici ! », s'exclame notre chanteur.

Parcours d'un voyageur

Dès son arrivé à Montréal, Karim dit avoir été agréablement surpris par la facilité d'y faire de la musique. « Chez moi, en Algérie, on ne peut pas ouvrir le journal le matin pour trouver un studio à louer, pas cher, et qui produit un bon son. » Puis, de soirée en soirée, d'un jam session à un autre, et de bar en bar, Karim et ses musiciens se rencontrent. Des groupes se forment et se déforment avant d'en arriver à Syncop tel qu'il existe maintenant, depuis près de deux ans.

Le groupe s'appelle Syncop « parce que ça reflète bien ce qui se passe



Les sept membres du groupe Syncop, qui existe maintenant depuis deux ans. Dans la rangée du haut, au centre : le chanteur Karim Benzaid.

dans le monde, et que c'est aussi une rythmique particulière en musique », explique le chanteur. Puis arrive le concours des Francouvertes. Syncop participe à la finale et sort grand gagnant de l'édition 2003. L'année auparavant, ils avaient présenté leur dossier, mais n'avaient même pas été retenus pour participer au concours. Comme quoi...

Avoir gagné les Francouvertes « a augmenté de façon extraordinaire notre visibilité, mais sur le plan argent, on n'est toujours pas plus riche », tient à préciser Karim. Mais cela viendra peut-être aussi. Avec maintenant l'enregistrement d'un premier CD et une plus grande couverture médiatique, il y a de plus en plus de spectacles, d'invitations à participer à des festivals, etc. En attendant, chacun des membres du groupe continue de faire toutes sortes de boulots pour joindre les deux bouts. De son côté, Karim participe à l'enregistrement sonore de quelques films. Mais le reste du temps, il essaie de se consacrer complètement à Syncop.

Engagés

C'est lui qui a signé tous les textes du premier album, *Les gens du voyage*. Chanteur et groupe à textes certainement, mais de là à se qualifier de militant... Karim préfère dire « nous soutenons le militantisme ». N'empêche, il poursuit : « Je parle surtout de mes préoccupations. Lorsque je regarde la télévision, qu'il est question de la Palestine, d'un tremblement de

terre qui en Iran fait 30 000 victimes, je me demande pourquoi on en parle moins que de la mort d'une personnalité. » De fait, dans les chansons du premier mini CD du groupe, il est bien question des différences nord-sud, de l'immigration, de la pauvreté, de tous les déséquilibres de ce monde. « Ce qui est grave, c'est l'indifférence », soupire le musicien.

Syncop a participé le 9 janvier à la soirée de financement, au Kola Note à Montréal, du Comité québécois en partance pour le Forum social mondial (FSM) qui a eu lieu à Mumbai en Inde, du 16 au 21 janvier. Pour Karim, « cela a été une belle surprise » que de prendre connaissance de ce mouvement international, de gens de tous les horizons qui allient leurs énergies et leurs idées pour changer le monde.

Amateurs de raï, de musiques orientale et urbaine, vous aimerez sans aucun doute Syncop. « C'est une musique très très festive, mais qui permet de faire la fête intelligemment », nous dit le leader de ce nouveau groupe tout juste arrivé sur la scène culturelle québécoise. Une musique qui permet de danser tout en faisant réfléchir.

France-Isabelle Langlois

Syncop se produit régulièrement aux Bobards, à Montréal. Au Kola Note, le 8 février à compter de 20 h, ils feront la clôture du Festival du Maghreb en compagnie de Loco Locas (www.syncop.org).

Mourir est beau ? Vraiment ?



Stanley Péan

Alors que la table semblait mise pour célébrer avec la fierté qui s'impose le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, première république noire et plus pauvre pays d'Amérique, le constant climat d'insécurité qui n'a cessé d'empirer sous le règne controversé du président Jean-Bertrand Aristide nous pousse à craindre que le long et pénible apprentissage de la démocratie ne soit pas près de se terminer pour les arrière-petits-enfants de Toussaint-Louverture.

Un peu avant Noël, l'intelligentsia d'ici s'est sentie interpellée quand une lettre du poète et romancier haïtien Lyonel Trouillot (auteur des ouvrages *Rue des pas perdus* et *Thérèse en mille morceaux*), à son editrice s'est mise à circuler à Montréal (on en a même fait écho dans *Le Devoir*). L'appel au secours signé par Trouillot, à titre de membre du Collectif NON – qui regroupe artistes et intellectuels militant pour la défense des libertés en Haïti – n'avait cependant pas pour but de nous inquiéter à son seul sujet ou de solliciter notre pitié. Ce n'est pas le genre de Trouillot, croyez-moi. Au contraire, la lettre visait à attirer l'attention sur la gravité de la situation pour les intellectuels dans la mire des sbires du régime aux abois, comme pour l'ensemble du peuple haïtien par ailleurs.

Depuis, le président Aristide – dont les opposants réclament le départ comme gage de l'enclenchement d'un processus démocratique digne du nom – a paradé comme si de rien n'était au Sommet des Amériques de Monterrey où il a certes promis de tenir des élections d'ici six mois. Comme c'est rassurant...

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le bonhomme aura mis moins de temps à passer du statut de prophète à celui de dictateur de facto qu'il n'en faut pour entonner le premier couplet de *La Dessalinienne*, l'hymne national d'Haïti. Est-il malveillant de rappeler que la République

n'a plus de Parlement depuis le 13 janvier dernier, maintenant qu'a pris fin le mandat de ses 83 députés et des deux tiers de ses 27 sénateurs ?

Deux siècles après que la négritude se soit mise debout pour la première fois (dixit Césaire), 200 ans après la victoire si chèrement payée de ces nègres va-nu-pieds sur l'une des plus puissantes armées de l'Occident, Haïtiens et Haïtiennes n'en finissent plus de mourir dans l'attente d'une libération sans cesse promise et jamais advenue, dans la spirale absurde d'une Histoire ensanglantée par 32 coups d'États et un interminable carnaval d'exactions de tout acabit. Entre les lignes de la missive de Lyonel Trouillot, il fallait lire l'auteur de ces hommes et femmes de cœur et de tête qui en ont marre de l'oppression et choisissent de faire résonner les coquillages de lambi comme les marrons d'autrefois, histoire de dire « non ! » aux forces qui voudraient garder Haïti chérie dans ses chaînes.

« Pour le drapeau, pour la patrie, mourir est beau, mourir est beau », s'il faut en croire le dernier couplet de *La Dessalinienne*. Personnellement, je trouve que ça commence à faire...

L'auteur est écrivain et animateur à l'antenne de la Chaîne culturelle de Radio-Canada.

Abonnez-vous au journal Alternatives !

UN MENSUEL INDÉPENDANT DISTRIBUÉ À PLUSIEURS MILLIERS D'EXEMPLAIRES À TRAVERS LA PROVINCE.



En vous abonnant, pour seulement 25 \$ par année, vous contribuez à soutenir l'équipe du journal qui travaille à vous offrir une information différente et de qualité.

Envoyez ce coupon accompagné de votre chèque à :
Journal Alternatives
3720, avenue du Parc
Bureau 300
Montréal (Qc) H2X 2J1

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

alternatives
LE JOURNAL

Alternatives, c'est beaucoup plus qu'un journal ! Pour en savoir plus :
www.alternatives.ca

Janvier/Février 2004

89.1 **ckrl**
la radio des découvertes

Émission de radio Alternatives à Québec
Tous les jeudis à 18 h

Alternatives
... pour un monde différent

Tu cherches la marge ?
Nous aussi !

CISM
89,3 FM
la marge

www.cismfm.qc.ca